DEPARTEMENT DE L'HERAULT

COMMUNE DE VENDEMIAN

PLAN LOCAL D'URBANISME

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Plan de l'ensemble de la commune

Echelle : 1/7500

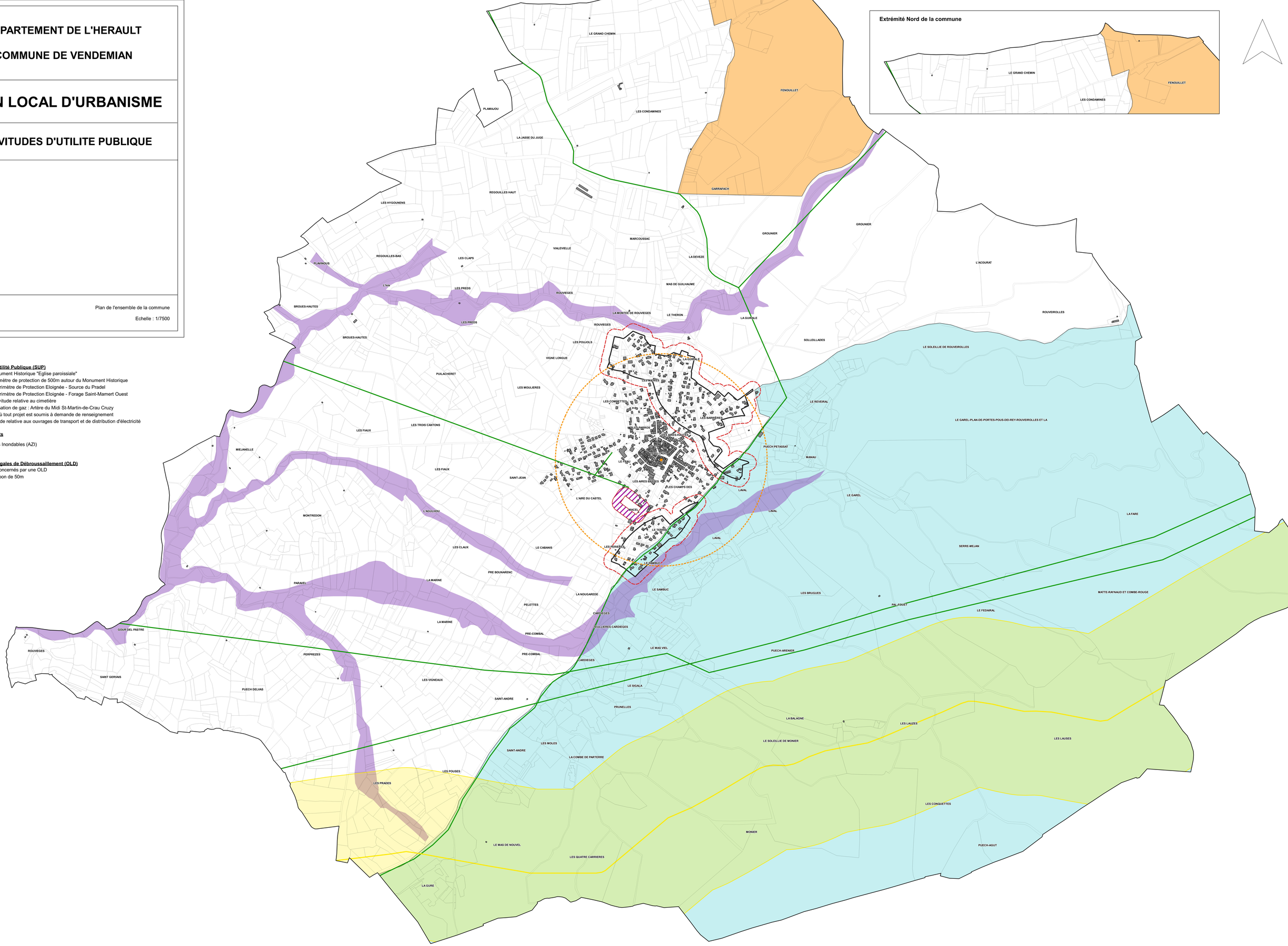

Légende

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- AC1 : Monument Historique "Eglise paroissiale"
- AC1 : Périmètre de protection de 500m autour du Monument Historique
- AS1-3 : Périmètre de Protection Eloignée - Source du Pradel
- AS1-3 : Périmètre de Protection Eloignée - Forage Saint-Mamert Ouest
- INT1 : Servitude relative au cimetière
- I3 : Canalisation de gaz : Artère du Midi St-Martin-de-Crau Cruzy
- I3 : Zone où tout projet est soumis à demande de renseignement
- I4 : Servitude relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

Autres éléments

Atlas des Zones Inondables (AZI)

- Lit majeur

Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

- Secteurs concernés par une OLD
- OLD : tampon de 50m